

17/03/2009

## **Le puzzle (suite)**

Après avoir saisi dans une base généalogique les contrats de mariage, je viens de procéder à un croisement entre la table des mariages et fiançailles publiée par Philippe DERIEUX et les contrats de mariages. Sur la fin du 17ème siècle, je retrouve les mêmes proportions que celles trouvées sur les deux premières décennies du 18ème siècle. A un mariage dans une paroisse de Saint-Omer, ne correspond donc pas un contrat de mariage du Gros de Saint-Omer. Quatre hypothèses:

- le contrat de mariage a été passé dans une autre résidence notariale (Artois, Flandres,...);
- le contrat n'a pas été enregistré dans le Gros;
- le contrat a été enregistré, mais détruit ou perdu;
- ou tout simplement, il n' y a pas de contrat de mariage.

Il y a aussi les cas où il y a un contrat de mariage, mais pas de mariage (rupture du contrat ou décès d'un des contractants).

Une difficulté pour le croisement des tables : les variations graphiques sur les patronymes. La table des mariages et fiançailles est issue de tables plus anciennes comportant quelques erreurs. Et, dans un certain nombre de cas, c'est seulement en comparant les dates du contrat et du mariage que l'on acquiert une certitude de la relation.

Bernard CHOVAUX  
<http://bchovaux.fr/>